



**SECTION DES  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES  
DDFIP  
DRDDI**

**COMPTE RENDU CHS-CT du 14 Juin 2018**

**Déclaration liminaire des élus FO-FINANCES 64 au CHS-CT**

*Madame la Présidente,*

*Les temps sont difficiles à la DGFIP, nul besoin que la météo s'en mêle.*

*Pouvez-vous nous indiquer, concernant la Trésorerie de Béarn des Gaves (anciennement Salies) quelle est la nature des dégâts occasionnés par la pluie ainsi que les mesures prises à l'endroit des agents (A,B et C)?*

*Après les intempéries ce sont les ondes qui visiblement sont une source de tracas au Centre de Contact. Nous constatons au vu des documents transmis qu'il y a eu 6 incidents en 2018 (1 en janvier, 2 en avril et 3 au mois de mai) pour lesquels 4 agents ont du suivre un traitement médical.*

*Permettez-nous de nous interroger légitimement sur l'opportunité de déclencher une expertise sur Pau. Les conclusions du Centre du Mans porteront peut être sur des sources d'incidents différentes de celles de Pau même si dans un cas recensé par l'administration l'origine serait un téléphone/fax.*

*Enfin, quid de l'accueil mis en place à Bayonne Vauban ? Nous ne transigerons pas sur la sécurité de nos collègues eu égard aux constatations effectuées par la délégation CHS-CT de novembre 2016.*

*Force est de constater que l'exiguïté des locaux, notamment en période d'échéance ne permet pas un accueil serein pour les personnels en place (ambiance sonore dégradée, confidentialité inexistante, usagers qui attendent dans la rue, configuration des box E,F,G sans solution de repli en cas d'agression).*

*Sachez que les agents du Sip en charge de l'accueil souhaitent continuer à exercer leur mission actuelle certes difficiles mais auxquelles ils sont très attachés.*

*En ce qui concerne les services, les besoins diffèrent.*

*Nos collègues s'interrogent sur la nature des badges octroyés concernant l'accès aux étages pour les « Officiers ministériels » .....*

*La fiche d'impact jointe aux documents de travail de ce CHS-CT nous indique que cet accueil démarrerait au 01-07-2018 ? Est-ce une date indicative ?*

*A ces inquiétudes « organisationnelles » s'ajoutent également des problèmes d'effectifs (à titre d'exemple : deux départs à la retraite et une mutation au service recouvrement du Sip de Bayonne/Anglet).*

*Enfin au SPFE1 près d'une goulotte électrique du scotch noir vient sceller une dalle sous laquelle il y aurait de l'amiante...peut être qu'à défaut de signalétique une information plus complète à l'attention des agents aurait pu être dispensée.*

La Présidente a répondu à notre liminaire sur chaque point évoqué dans l'ordre du jour, réservant l'information sur les inondations en questions diverses.

Après la désignation du Secrétaire ( CFDT ) le PV du 05-04-2018 a été approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour était le suivant :

**► Point sur les incidents acoustiques survenus au Centre de Contact**

Selon l'administration 2 appels en juin ont été signalés avec un bruit de fond (circulation?).

Les appels sont enregistrés, conservés 48heures et effacés ensuite.

Les incidents se situent uniquement au 2<sup>ème</sup> étage. La Direction nous précise que l'expertise des casques ne présente aucune anomalie. L'Inspecteur Santé Sécurité Travail (ISST) nous assure que le port du casque est préconisé avec un réglage sur la position 3.

La Direction propose de « reloger » les agents qui en feraient la demande au 3<sup>ème</sup> étage en « fonction des places disponibles ». Mais force est de constater qu'il n'y aura pas de la place pour tout le monde !

Vos élus **FO-Finances 64** n'ont pas l'intention d'alarmer nos collègues du Centre de Contact tout en étant très attentifs à la problématique liée aux incidents acoustiques.

Il apparaît selon nos renseignements que la Société Ilexia dans son audit a procédé à « une analyse documentaire de l'architecture complète du système de téléphonie, de SVI et de Centre de Contact » pour le site du MANS mais également de Pau.

Par contre les analyses « physiques » ont porté uniquement sur l'infrastructure téléphonique du MANS (pose de sondes acoustiques entre autre).

Selon nos informations, les conclusions devraient être livrées fin juin.

Nous l'avons signalé dans notre liminaire, les origines seront peut être différentes entre le Centre du Mans et celui de Pau.

Enfin, il nous paraît utile de préciser qu'une deuxième société a été mandatée pour effectuer un autre diagnostic (Qualistream).

Nous avons même précisé que le CHS-CT du Mans a requis l'intervention de l'Inspection du Travail.

Précisons également que les collègues du Mans n'hésitent pas à utiliser la position 3 et 4 maximale.

Toutes nos informations ont été confirmées par l'administration.

Nous invitons nos collègues du Centre de Contact à nous faire part de leurs inquiétudes et à signaler sur le registre CHS-CT tout incident.

#### ► **Point sur la réinstallation des Services dans le bâtiment de la DDFIP64 8 Place d'Espagne**

Il s'agit principalement du rapatriement de nos collègues travaillant actuellement dans les locaux de l'Inspection Académique.

Nous vous rappelons qu'il s'agissait de la contrepartie (« densification de la population » de la DDFIP ) concédée par M Nesa pour l'obtention du Centre de Contact.

Les 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> étages sont libérés par le service RH qui rejoint le 2<sup>nd</sup>.

Les travaux sont prévus de juin à septembre avec un déménagement courant octobre.

Le 6<sup>ème</sup> étage étant prêt, certains de nos collègues l'intégreront fin juin.

L'infirmerie déménage au rez de chaussée.

La Direction nous a précisé que certains collègues partageraient un bureau à 2 ou 3 ..... « qu'au cas particulier, où il serait nécessaire de terminer un dossier urgent nécessitant du calme...la possibilité serait offerte à l'agent de le faire chez lui ».

Nous nous sommes interrogés sur le « cadre juridique » de cette situation que l'administration n'a pas retenu comme étant du télétravail.

#### **Comme quoi trop de densification tue la densification !**

La présidente nous a toutefois précisé que le télétravail allait arriver et faire l'objet de débats en fin d'année.

#### ► **Organisation de l'accueil du C.F.P de Bayonne Vauban (pour avis)**

C'est un peu comme « l'ouvrage » de Pénélope, en verra-t-on enfin l'issue ?

Il semblerait que oui puisque la Direction souhaite démarrer cet accueil début juillet.

Suite aux recommandations de la Délégation Nationale de Sécurité qui s'est déplacée sur site du 28-02-2017 au 02-03-2017, deux solutions s'imposaient :

soit un accueil au rez de chaussée, à défaut, un accueil dans les étages était possible à condition de prévoir un accompagnement des usagers.

Selon les fiches transmises par l'administration l'accueil sera finalement organisé sur 2 niveaux :

- un accueil d'orientation **et éventuellement** primaire. Il s'agit d'une orientation vers les box ou porte d'accès aux étages pour les « questions simples ». Cet accueil sera assuré à la banque d'accueil en « privilégiant l'orientation pour éviter une file d'attente trop importante ».

- un accueil plus complexe sera assuré dans les box A à D pour le SIP, dans les box E, F, G pour le SPFE et le SIE. Un box servira en fonction des nécessités.

Nous avons appris qu'il y avait un ou une collègue volontaire du SIE pour assurer l'accueil.

La Directrice du Pôle Gestion Fiscale a précisé que le SPF envisageait un accueil sur rendez-vous renforcé.

Pendant les pics d'accueil ( campagne IR, avis et CFE.....) la réception pourra également se faire en plus à l'étage **et/ou** faire l'objet d'une proposition d'accueil sur rendez-vous.

La délivrance de certains documents pourra être reportée ( avis IR, quitus des professionnels)

La gestion de la caisse sera « supportée » par le SIP.

L'accueil téléphonique est doté d'un SVI ( serveur vocal interactif) permettant à l'utilisateur de déterminer lui-même le service à joindre. L'administration a reconnu que ce dernier n'était toujours pas en fonction !

**Ce qui change pour les agents** (dixit la fiche d'impact transmise par la Direction) :

Les SPF et le SIE déplacent leur accueil au rez-de-chaussée . Le SIE va dédier un agent volontaire à l'accueil ( remplacement par planning mis en place par le chef de service), le SPFE organisera comme actuellement l'accueil via un planning.

*« Les demandes simples seront assurées directement dans un box dédié à l'accueil du CDFIP après orientation de l'utilisateur. Les demandes d'imprimés seront en principe satisfaites immédiatement à l'accueil d'orientation,. Le traitement des quitus pro, comme actuellement, sera assuré en box de réception SIE en différé (sous 48 heures) : seul le lieu de délivrance change pour l'utilisateur. Pendant les campagnes le dispositif sera aménagé pour privilégier l'accueil du SIP et l'accueil sur rendez-vous pour toute question complexe. Pour les demandes urgentes un RDV immédiat sera accordé avec réception en rez-de-chaussée **si possible** ; à défaut en étage avec accompagnement par un agent du service. Enfin, les portes qui donnent tant sur l'escalier d'accès à l'étage que sur le hall d'accès des agents /ascenseur seront asservies au badge d'accès des agents » .*

**Le badge accordé aux professionnels sera « paramétré »** (accession uniquement à la porte donnant sur les ascenseurs et en fonction des horaires d'ouverture au public).La porte d'accès aux ascenseurs sera changée.

La présidente nous a indiqué que l'accueil ne démarrerait qu'après l'installation de tous les éléments requis et une fois l'information dispensée aux agents, vraisemblablement début juillet.

Notre avis est que dans l'absolu il faudrait « raser » Vauban et reconstruire un bâtiment avec un accueil digne de ce nom et un parking adapté répondant aux attentes des agents.

En attendant, la Direction au vu de la configuration des lieux ne propose pas de solution miracle.....

Sur l'avis proprement dit nous nous sommes abstenus car nous estimons que la sécurité de nos collègues est primordiale et en raison de la venue prochaine sur site de l'ISST qui rendra un rapport sur l'accueil et principalement les box E,F,G. Pour autant ces derniers ne garantissent pas la confidentialité, la sécurité des agents avec un ressenti de « confinement » lors de notre visite de poste.

### **► Point d'information sur le rattachement du Bureau de la Douane de Mont-de-Marsan à la Division de Pau et le rattachement de la Brigade de Cambo à la Division de Bayonne.**

Le Directeur a présenté cette mesure comme étant un accompagnement logique des « opérateurs » tenant compte de l'éloignement.

Il a tenu à préciser que la Brigade de Cambo n'avait pas vocation à intervenir sur l'A63... « ce n'est pas leur coeur de métier, ce n'est pas ce qui est recherché par le biais de ce rattachement ».

### **► Centralisation Régionale de la TICPE des services de la DR de Bayonne sur le Bureau de la Douane de Bayonne (avis du Comité)**

Le Directeur a tenu d'emblée à souligner que cette centralisation serait sans incidence sur les agents qui se consacraient à une plus grande activité de contrôle. A priori il n'y aurait pas d'aménagement particulier du bureau de Bayonne, pas d'incidence informatique.

► **Centralisation Interrégionale des TICGN – TICFE - TICC des services de la DR de Bayonne sur le Bureau de la Douane de Bassens (avis du Comité)**

Le Directeur confirme la logique de cette Centralisation. Ce sont trois « TIC » très peu dématérialisées. Il n'y aurait pas de transfert des « dossiers vivants ».

La Direction de Bayonne « récupérerait » 0,2 ETP et Bassens 0,8 ETP .

Sur les 2 centralisations nos camarades de la CGT Douanes ont proposé une délibération aux fins de nomination d'un expert pour analyser les répercussions sur les conditions de travail de ces restructurations. Les élus FO-Finances ont demandé une suspension de séance afin d'examiner cette requête. Au final, cette délibération a été adoptée à l'unanimité par les OS.

► **Point sur les fiches de signalement**

En raison du caractère confidentiel, nous ne ferons pas de communication si ce n'est rappeler la règle selon laquelle il appartient à l'agent de porter plainte, l'administration se proposant de l'accompagner.

► **Point sur les accidents de travail**

A la DDFIP64 3 accidents en tout (2 au Centre de Contact et un accident de trajet) ;

Pour la DRDDI 3 accidents sur 4 ont donné lieu à un arrêt.

► **Examen des Registres Santé et Sécurité au Travail**

Pour la DDFIP64, il n'a pas été abondé depuis le CHS-CT d'avril, toutefois, les agents du Centre de Contact ont eu une traçabilité des chocs acoustiques avec réponse à leur demande, dixit la Direction.

► **Programme d'intervention 2018 du C.H.S-C.T des Pyrénées-Atlantiques - Avis du Comité**

Le budget du CHS-CT 2018 s'élève à 137240 € .

Pour la DRDDI 3 nouveaux projets viennent en sus des 13 projets actés en janvier 2018

[http://www.fo-dgfip-sd.fr/064/IMG/pdf/compte\\_rendu.pdf](http://www.fo-dgfip-sd.fr/064/IMG/pdf/compte_rendu.pdf)

projet 14 : Achats de gilets « tactiques » (50) un montant de 5610,06€ ;

projet 15 : concerne l'achat de fauteuil ergonomique pour 342,77€ ;

Concernant la DDFIP64 4 nouveaux projets nous ont été présentés :

- l'achat de trousse de secours pour 496,80€ ;
- des aménagements de postes pour 329,97€ ;
- remplacement des BAES pour 4015,20€ ;
- pupitres docuguide pour 894€ ;
- achat de deux Parkas pour les géomètres (120€ pièce) ;
- évacuation pédagogique du 8 Place d'Espagne (410€).
- acquisition de brassards « guide file et serre file ».

► **Questions diverses.**

Le service BIL n'a pas été en mesure de dresser un bilan des dégâts des eaux à la Trésorerie de Béarn des Gaves. La Direction nous a indiqué qu'à Orthez il y avait eu une avarie sans gravité.

Enfin, nous espérons que cette fois-ci les agents bénéficieront de facilités (autorisations d'absences) en raison de ces intempéries.

**Vos représentants FO-FINANCES 64 à ce CHSCT**

Jean BERNET - Titulaire (Trésorerie Oloron)  
Sonia PUCHEUX Titulaire (BSI Pau)  
Nathalie SABATHE – Suppléante (BSI Cambo)  
Majdouline FASSI-FEHRI Suppléante (Centre de Contact)